



Directives pour la collaboration avec PostFinance 2019/20

1. Base

Contrat entre PostFinance et la Swiss Ice Hockey Federation (SIHF).

2. Plus-value du PostFinance Top Scorer

Le PostFinance Top Scorer ne joue pas uniquement pour obtenir le plus de points possible pour les buts et assists, mais aussi pour gagner de l'argent en faveur de la promotion de la relève de son club.

De plus, le PostFinance Top Scorer joue également pour collecter de l'argent en faveur de la promotion de la relève de la Swiss Ice Hockey Federation (SIHF).

3. Attribution des points

Les points sont attribués comme suit :

- pour chaque but marqué = 1 point
- pour chaque 1^{er} assist = 1 point
- pour chaque 2^e assist = 1 point

En cas d'égalité des points, le classement se détermine comme suit :

- Premièrement, le plus grand nombre de buts marqués
- Deuxièmement, le plus grand nombre de 1^{er} assists

Le concept du PostFinance Top Scorer pour la promotion de la relève porte sur les matchs de championnat des tours de qualification et se termine au terme de la saison régulière, soit après 50 matchs (NL et SL).

4. Valeur en argent d'un point obtenu par le PostFinance Top Scorer

• NL :

Pour chaque point comptabilisé, CHF 300.- (hors TVA) seront versés à la caisse du club pour affectation à la promotion de la relève. Pour chaque point comptabilisé (par tous les Top Scorers de NL) CHF 300.- (hors TVA) supplémentaires seront versés en faveur de la promotion de la relève de la Swiss Ice Hockey Federation.

• SL :

Pour chaque point comptabilisé, CHF 200.- (hors TVA) seront versés à la caisse du club pour affectation à la promotion de la relève. Pour chaque point comptabilisé (par tous les Top Scorers de SL) CHF 200.- (hors TVA) supplémentaires seront versés en faveur de la promotion de la relève de la Swiss Ice Hockey Federation.

Les points comptabilisés par les PostFinance Top Scorers figurant en tête du classement après 50 matchs (NL et SL) sont pris en compte pour le calcul des montants dus pour chaque PostFinance Top Scorer au terme des tours de qualification de la NL et de la SL.



Les points obtenus par les PostFinance Top Scorers précédents ne sont pas cumulés. Si un PostFinance Top Scorer change de club en cours de qualification, son compteur de points PostFinance Top Scorer est remis à zéro à son arrivée dans son nouveau club.

5. Identification du PostFinance Top Scorer

Le statisticien de la SIHF établit un classement des PostFinance Top Scorers après chaque match de NL/SL. Le joueur classé premier de son club en est le PostFinance Top Scorer. Ce joueur portera le maillot du PostFinance Top Scorer (avec design « flammes » sur le dos) et le casque PostFinance Top Scorer lors du match de NL/SL suivant.

Si le PostFinance Top Scorer ne peut pas participer au match de NL/SL suivant pour cause de blessure, de maladie ou de suspension, le joueur qui le suit dans le classement PostFinance Top Scorer et qui participe au prochain match portera obligatoirement le maillot et le casque du PostFinance Top Scorer à titre de substitut. Si deux joueurs ou plus affichent le même nombre de points, ainsi que le même nombre de buts, de 1^{er} et de 2^e assists, le joueur qui portera le maillot et le casque du PostFinance Top Scorer lors du prochain match sera désigné selon l'ordre alphabétique des noms de famille.

Si une vente/vente aux enchères du matériel du Top Scorer est envisagée, il convient de consulter PostFinance préalablement.

6. PostFinance Top Scorer pour le premier match de la saison

Le capitaine de chaque club est désigné en qualité de PostFinance Top Scorer pour le premier match de la saison. Si le capitaine ne peut pas participer au premier match de la saison pour cause de blessure, de maladie ou de suspension, un des capitaines assistants portera obligatoirement le maillot et le casque du PostFinance Top Scorer à titre de substitut. Tant qu'une équipe ne marque pas de but, le capitaine reste le PostFinance Top Scorer pour les matchs suivants.

7. Présentation des PostFinance Top Scorers

7.1 Engagement de juniors pour la présentation des PostFinance Top Scorers

Deux juniors du club recevant dans la tranche d'âge U11/U13 sont engagés pour la présentation des PostFinance Top Scorers avant le début du match. Ils se rendent à l'entrée de la surface de glace réservée aux joueurs 10 minutes environ avant le début de la rencontre, équipés comme suit :

- Casque PostFinance Top Scorer
- Maillot PostFinance Top Scorer
- Pantalon long bleu foncé ou noir (personnel)
- Patins
- Gants de hockey sur glace
- Crosse de hockey sur glace

PostFinance fournit deux maillots PostFinance Top Scorer (un de couleur claire, l'autre de couleur foncée) et deux casques PostFinance Top Scorer aux clubs de NL/SL avant le début du championnat.

Le matériel Top Scorer pour les enfants est remplacé tous les deux ans au maximum. Les clubs sont responsables que les casques et les maillots soient disponibles et en bon état durant cette période.



Si une vente/vente aux enchères du matériel du Top Scorer est envisagée, il convient de consulter PostFinance préalablement.

7.2 Scénario pour la présentation des PostFinance Top Scorers avant le début du match

- Les deux équipes, à l'exception des deux PostFinance Top Scorers, pénètrent sur la glace et se positionnent le long des lignes bleues.
- Une fois les deux équipes positionnées sur les lignes bleues, le speaker du stade lance le jingle avec le morceau « Power on Ice » (durée totale env. 2 minutes).
- Deux juniors (l'un portant le maillot clair, l'autre le maillot foncé) pénètrent à leur tour sur la glace, se dirigent vers le rond central et s'y positionnent au milieu.
- Les deux Top Scorers pénètrent ensuite sur la glace. Ils sont annoncés comme suit par le speaker du stade :

Présentation du Top Scorer du club visiteur : « Le PostFinance Top Scorer du/des ... (club visiteur) ... est : ... (prénom, nom)... ;

Présentation du Top Scorer du club recevant : « Le PostFinance Top Scorer du/des ... (club recevant) ... est : ... (prénom, nom). Avec ses ... (nombre de points) ... points, il a déjà remporté CHF ... (montant) en faveur de notre mouvement de la relève. »

- Les deux Top Scorers rejoignent les juniors dans le rond central et leur font un « high five ».
- Chaque Top Scorer emmène l'un des juniors vers la cage de son équipe pour le « cri de guerre ».
- Le morceau « Power on Ice » est joué jusqu'au bout ou baissé progressivement selon la situation.
- Les deux juniors quittent la glace après le « cri de guerre » et les « high five » autour du but.

7.3 Identification du PostFinance Top Scorer dans le rapport de match

« TS » (pour Top Scorer) est ajouté au nom du joueur concerné dans le rapport de match (par ex. TS29).

7.4 Mention du PostFinance Top Scorer dans le programme/le flyer du match

Le règlement et le classement des PostFinance Top Scorers de chaque club recevant sont imprimés dans le programme du match ou sur le flyer du match durant toute la saison (y c. play-offs/play-out/qualification pour la ligue). L'appellation « PostFinance Top Scorer » est utilisée pour désigner les PostFinance Top Scorers des deux équipes dans la liste des joueurs alignés.

Après chaque ronde de qualification, le programme de match devra mentionner le montant actuel remporté par le PostFinance Top Scorer.

Exemple :

PostFinance Top Scorer

Par but marqué et par assist comptabilisé, CHF 300.- (CHF 200.- en SL) sont versés aussi bien en faveur du mouvement juniors du club qu'à la promotion de la relève de la Swiss Ice Hockey Federation.



Le solde du compte du PostFinance Top Scorer ... (*prénom et nom du joueur*) du/des ... (*club*) se monte à CHF XXXX.- au JJ.MM.AAAA (*montant total club et SIHF*). Nous souhaitons à notre PostFinance Top Scorer une bonne chasse aux points !
Ajouter le classement PostFinance Top Scorer.

7.5 Communication du speaker concernant le PostFinance Top Scorer

Le speaker du stade utilise toujours le terme « PostFinance Top Scorer » (et non « Top Scorer ») lorsqu'il effectue des annonces concernant le PostFinance Top Scorer. Les annonces par haut-parleur concernant le PostFinance Top Scorer sont formulées comme suit :

- « Le deuxième but des SCL Tigers a été marqué par le PostFinance Top Scorer ... (prénom, nom) sur passe de ... »
- « Deux minutes de pénalité contre le PostFinance Top Scorer des SCL Tigers ... (prénom, nom) pour ... »

7.6 Option de PostFinance pour les matchs de qualification, de play-offs et de play-out

A titre d'option pour les matchs de la saison régulière, des play-offs et des play-out, PostFinance se réserve le droit d'organiser des actions promotionnelles supplémentaires (concours, tirage au sort ou lancer de t-shirts dans les tribunes, par exemple). Le cas échéant, ces actions promotionnelles sont effectuées avant le début du match, en tenant compte du scénario pour la présentation du PostFinance Top Scorer. Elles doivent en outre être convenues et planifiées directement avec les clubs de NL/SL.

8. Remise des chèques - NL et SL

8.1 Remise des chèques aux clubs de NL par PostFinance

Avant le début des play-offs et des matchs du tour de classement/des play-out, soit le **lundi 2 mars 2020**, PostFinance organisera une cérémonie honorifique nationale à Berne. Le Président de la Fédération, des représentants de la SIHF, des délégués de NL, les Directeurs des clubs de NL et les PostFinance Top Scorers des équipes de NL y prendront part. Dans le cadre de cette manifestation, un chèque symbolique correspondant au montant obtenu sera remis aux différents PostFinance Top Scorers. Le chèque destiné à la promotion de la relève de la Swiss Ice Hockey Federation sera également remis à la SIHF.

La participation des PostFinance Top Scorers est obligatoire. Si un PostFinance Top Scorer d'un club de NL ne se présente pas à la remise officielle des chèques du 2 mars 2020, son absence sera notifiée au Juge unique en matière disciplinaire Sport d'élite, qui prononcera une sanction.

8.2 Remise des chèques aux clubs de SL par PostFinance

Avant le début des play-offs, soit le **lundi 17 février 2020**, PostFinance organisera une cérémonie de remise des chèques aux Top Scorers de SL. Des représentants de la SIHF, les Directeurs des clubs de SL et les PostFinance Top Scorers des équipes de SL y prendront part.

8.3 Scénario pour la remise du chèque au secteur de la relève des clubs de NL et de SL par le PostFinance Top Scorer

La remise d'un chèque symbolique est effectuée sur la glace par tous les clubs de NL et de SL à l'occasion du premier match à domicile des play-offs ou des play-out. Dans le cadre d'une brève cé-



réunion avant le début du match, le PostFinance Top Scorer remet le chèque aux représentants du secteur de la relève.

- Le speaker du stade lance le jingle avec le morceau « Power on Ice » (durée totale env. 2 minutes).
- Les deux équipes, à l'exception des deux PostFinance Top Scorers, pénètrent sur la glace et se positionnent le long des lignes bleues.
- Une fois les deux équipes positionnées le long des lignes bleues, le Top Scorer de l'équipe invitée (exceptionnellement sans junior à ses côtés) pénètre sur la glace et se dirige vers le rond central. Il est présenté comme suit par le speaker du stade (le morceau « Power on Ice » se poursuit en arrière-fond, à volume réduit) : « PostFinance présente pour le match d'aujourd'hui : le PostFinance Top Scorer du/des ... (équipe invitée) est : ... (prénom, nom). »
- Le PostFinance Top Scorer rejoint son équipe sur la ligne bleue.
- Le PostFinance Top Scorer de l'équipe recevant, muni du chèque géant, le junior et le représentant du secteur de la relève pénètrent sur la glace et se dirigent vers le rond central.
- Le speaker du stade effectue l'annonce suivante :
« Le PostFinance Top Scorer du/des ... (club recevant) est : ... (prénom, nom). Nous nous réjouissons tout particulièrement de pouvoir effectuer aujourd'hui la remise de la prime du PostFinance Top Scorer. Pour chaque point comptabilisé durant le tour de qualification, PostFinance verse CHF 300.- en faveur de la relève. Le chèque est remis à notre ... (fonction) ... (prénom, nom) et à notre junior ... (prénom, nom), qui représentent l'ensemble de notre mouvement de la relève. Notre PostFinance Top Scorer ... (prénom, nom) a remporté ... (montant) en faveur de notre mouvement de la relève. Nous remercions cordialement PostFinance pour cette précieuse contribution. ».
- Le PostFinance Top Scorer, le responsable du secteur de la relève et le junior restent dans le rond central. Le PostFinance Top Scorer remet ensuite le chèque au junior. Le junior et le responsable du secteur de la relève remercient le Top Scorer d'une poignée de main ou en faisant un « high five ».
- Le PostFinance Top Scorer rejoint son équipe sur la ligne bleue, tandis que le junior et le responsable du secteur de la relève quittent la glace avec le chèque.
- Le morceau « Power on Ice » est joué jusqu'au bout ou baissé progressivement selon la situation.

8.4 Information aux médias et au public

Avant le premier match à domicile des play-offs ou du tour de classement, PostFinance met à disposition du club un communiqué de presse relatif à la remise du chèque. Nous prions les clubs de bien vouloir remettre ce communiqué de presse aux médias avant le début du match et d'informer brièvement les journalistes sur le concept et la somme remportée.

8.5 Mention de la somme remportée par le PostFinance Top Scorer dans le programme du match

La somme remportée par le PostFinance Top Scorer est mentionnée comme suit dans le programme du match :

PostFinance Top Scorer

Durant la qualification, le PostFinance Top Scorer ... (prénom, nom) du/des ... (nom du club recevant) a remporté un total de CHF ... en faveur de notre mouvement de la relève. Vous trouverez de plus amples informations sous www.postfinance.ch/hockey.

Nous remercions PostFinance pour cette précieuse contribution.

9. Versement des sommes remportées

Au terme du tour de qualification, les clubs adressent une facture pour le montant remporté (TVA incluse) et soumettent simultanément un compte rendu relatif à l'affectation de la prime du PostFinance Top Scorer. Le montant remporté par le PostFinance Top Scorer doit être affecté en faveur de la relève. Le montant sera versé sur un compte postal de l'association/du club affecté spécifiquement à la promotion de la relève.



9.1 Compte rendu

Chaque club est tenu de soumettre un compte rendu sous forme d'une photo ou d'un clip vidéo avec une brève description de l'affectation de la prime Top Scorer. Le club veille à ce que les personnes figurant sur ces images aient donné leur accord écrit pour la publication de la photo ou de la vidéo.

Important :

PostFinance effectuera le versement des primes qu'une fois le compte rendu soumis. PostFinance est en outre habilitée à communiquer aux médias des informations relatives à l'affectation des primes.

9.2 Adresse de facturation

PostFinance SA
Sponsoring Hockey sur glace
Andrea Fischer
Mingerstrasse 20
3030 Berne

9.3 Délai de soumission

Le compte rendu et la facture portant sur la somme remportée doivent parvenir à PostFinance au plus tard le 30 juin 2020. Les factures présentées passé ce délai ne seront pas acquittées. PostFinance n'enverra aucun rappel à ce sujet.

10. Principes en play-offs, play-out et qualification pour la ligue

10.1 PostFinance Top Scorer durant les play-offs

Afin d'obtenir une comparabilité pertinente des Top Scorers en play-offs, le compteur des Top Scorers est remis à zéro pour les huit équipes participant aux play-offs. Pour le premier match des play-offs, le Top Scorer est le même que pour le dernier match de saison régulière. Si ce joueur ne figure pas sur la feuille de match, c'est le joueur avec le deuxième meilleur des points du classement de Top Scorer.

Le classement se poursuit jusqu'au dernier match de la finale. Les compteurs ne sont pas remis à zéro au terme des quarts de finale.

Le classement actualisé des huit Top Scorers des play-offs figure sur le site web de la SIHF.

Le joueur classé premier de son club en est le PostFinance Top Scorer. Ce joueur portera le maillot du PostFinance Top Scorer (avec design « flammes » sur le dos) et le casque PostFinance Top Scorer lors du match de play-offs suivant.

10.2 PostFinance Top Scorer durant le tour de classement, les play-out et la qualification pour la ligue

Chez les équipes non qualifiées pour les play-offs, le Top Scorer reste le même que durant la saison régulière.

Les compteurs ne sont pas remis à zéro.

10.3 Scénario pour la présentation des PostFinance Top Scorers avant le début du match

Le scénario pour la présentation des PostFinance Top Scorers doit être mis en œuvre également durant les play-offs, le tour de classement, les play-out et la qualification pour la ligue. Le montant remporté en saison régulière est mentionné lors de la présentation du Top Scorer.

10.4 Identification du PostFinance Top Scorer dans le rapport de match, mention dans le programme du match et dans les annonces du speaker



L'identification du PostFinance Top Scorer dans le rapport de match ainsi que la mention dans le programme du match et les annonces du speaker doivent être effectués de manière analogue à la saison régulière durant les play-offs, le tour de classement, les play-out et la qualification pour la ligue.

9. Contrôles et sanctions en cas de non-observation de ces prescriptions

- Les contrôles relatifs à l'observation de ces prescriptions dans les stades de la NL/SL sont effectués par des représentants de PostFinance et/ou de la Direction de la NL/SL. Les manquements constatés sont notifiés par écrit à la Direction de la NL/SL.
- Les clubs de NL/SL qui ne respectent pas les prescriptions relatives à l'identification du PostFinance Top Scorer et/ou à la présentation du PostFinance Top Scorer avant le début du match sont signalés au Juge unique de la SIHF, après un premier avertissement émis par la Direction de la NL/SL.